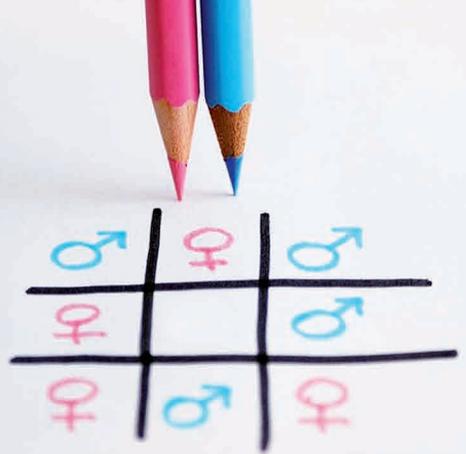


# Mettre en pratique la loi sur l'égalité



Vous êtes amené.e.s dans votre pratique à faire recours à la loi fédérale sur l'égalité entre femmes et hommes (LEg) ou désirez approfondir vos connaissances dans ce domaine?

**Cette formation vous concerne!**

Lundi 23 septembre 2013

Institut Universitaire Kurt Bösch, Bramois



CANTON DU VALAIS  
KANTON WALLIS

Département des finances et des institutions  
Departement für Finanzen und Institutionen

ÉGALITÉ  
FAMILLE  
GLEICHSTELLUNG

En collaboration avec le Service  
de protection des travailleurs et  
des relations du travail.

## PROGRAMME

8h45 – 9h00

### ACCUEIL

---

9h00 – 9h15

### OUVERTURE DE LA JOURNÉE

Maurice Tornay, Chef du Département des finances et des institutions

### MOTS DE BIENVENUE

Nicole Langenegger Roux, Responsable du Secrétariat à l'égalité et à la famille, Sion

Nicolas Bolli, Chef du Service de protection des travailleurs et des relations du travail, Sion

---

9h15 – 10h30

### LA LOI FÉDÉRALE SUR L'ÉGALITÉ EN GÉNÉRAL ET LE HARCÈLEMENT SEXUEL SUR LE LIEU DE TRAVAIL EN PARTICULIER

Karine Lempen, Dr en droit, Bureau fédéral de l'égalité entre femmes et hommes, Berne

---

10h30 – 11h00

### PAUSE – CAFÉ

---

11h00 – 11h35

### ASPECTS PROCÉDURAUX EN MATIÈRE DE LOI SUR L'ÉGALITÉ

Laurence Roh, greffière de la Commission valaisanne de conciliation, Service de protection des travailleurs et des relations du travail, Sion

---

11h35 – 12h15

### LA JURISPRUDENCE DU TRIBUNAL FÉDÉRAL EN MATIÈRE DE LEg, PARTICULIÈREMENT LA DISCRIMINATION SALARIALE

Florence Aubry Girardin, Juge fédérale, Lausanne

---

12h15 – 13h30

### PAUSE – REPAS

---

13h30 – 17h00

### FAIRE RECOURS À LA LEg DANS LA PRATIQUE

(saynètes interactives)

Nathalie Bornozy, Avocate FSA, Présidente au Tribunal des Prud'hommes, Genève

Christian Bruchez, Avocat FSA, étude Waeber  
Membrez Bruchez Maugué, Genève

Geneviève Ordolli, DEA en droit, Service d'Assistance Juridique et Conseils, FER Genève

Francine Payot Zen-Ruffinen, Juge à la Cour de Justice, Genève

Le Département des finances et des institutions, par le Secrétariat à l'égalité et à la famille et en collaboration avec le Service de protection des travailleurs et des relations du travail, organise cette formation afin d'apporter un éclairage sur les spécificités de cette loi et de ses procédures.

La matinée apportera des aspects théoriques et l'après-midi proposera une approche pratique sur la base de saynètes dynamiques et interactives mettant en scène des cas fictifs, pour mettre en évidence les spécificités de la LEg et les exceptions dont elle fait l'objet dans le Code de procédure civile (CPC).

Cette formation s'adresse aux praticien.ne.s du droit (Juges du Tribunal du travail, membres de la Commission cantonale de conciliation LEg, avocat.e.s, juristes, conseils juridiques, syndicats, associations professionnelles, aux RH, etc.) et à toute personne intéressée par le droit de l'égalité.

## PRIX

120.- CHF

60.- CHF étudiant.e.s, avocats stagiaires

Documentation, pauses-café et repas inclus.

## LIEU

Institut Universitaire Kurt Bösch,  
Chemin de l'Institut 18, 1967 Bramois.

## RENSEIGNEMENTS

Secrétariat à l'égalité et à la famille,  
par téléphone: 027 606 21 20  
ou par e-mail: SEF-SGF@admin.vs.ch

## FORMULAIRE D'INSCRIPTION

A retourner jusqu'au **6 septembre 2013**  
au Secrétariat à l'égalité et à la famille,  
Avenue de la Gare 33, CP 478, 1950 Sion,  
par fax 027 606 21 27  
ou par e-mail SEF-SGF@admin.vs.ch

Le nombre de participant.e.s est limité et les inscriptions seront traitées par ordre d'arrivée.

Nom / Prénom

---

Etude / institution

---

Adresse

---

---

---

---

E-mail

---

Profession / fonction

---

Etudiant.e, avocat.e stagiaire.

Je souhaite recevoir la newsletter  
du site [www.leg.ch](http://www.leg.ch) réunissant les  
jurisprudences romandes en matière  
d'égalité.

